



INVITATION

Championnat Suisse des
Clubs Finale Espoirs

Sursee | 2026

CHAMPIONNAT SUISSE DES CLUBS FINALE ESPOIRS

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de la manifestation	28 novembre 2026
Type de manifestation	Championnat de Suisse
Système de points	Système de points AQUA 2026
Conditions de participation	conformément au règlement 3.7 : Championnats suisses des clubs
Licences	Tous les participants doivent être titulaires d'une licence annuelle valide délivrée par Swiss Aquatics à compter de la date limite d'inscription et accepter le statut antidopage (y compris les dispositions d'application) de Swiss Olympic.
Règlements	Les règlements de la Fédération suisse de natation (SSCHV, Swiss Aquatics) s'appliquent, en particulier : Règlement 3.1 : Règlement des compétitions de natation Règlement 3.18 : Championnats suisses des clubs de natation – Finale espoirs Règlement 7.3.1 : Règlement de WORLD AQUATICS pour la natation de compétition

Dates limites importantes	Période de qualification : du 1er septembre 2026 au 15 novembre 2026 (via les séries de qualification) Date limite d'inscription : lundi 23 novembre 2026, 23 h 59 Réunion des chefs d'équipe : jeudi 26 novembre 2026, 20 h 30, en ligne
----------------------------------	---

2. ORGANISATION

Organisateur	Swiss Aquatics Swimming ; Lindenberg, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Personne de contact chez l'organisateur	Joël Jossi, Administration Natation swimming@swiss-aquatics.ch , 031 552 24 00
Site web de l'organisateur	Finale du championnat suisse des clubs, catégorie jeunes - Swiss Aquatics
Déléguée de Swiss Aquatics	Alexia De Angelis, swimming@swiss-aquatics.ch
Arbitre en chef	Roeland Luykx
Arbitre	Martin Mühlebach
Responsable des départs	Maurice Windisch
Chronométrateur	Colette Houdeib

SUPPLIERS

PARTNERS

3. ORGANISATEUR ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Organisateur	Swim Team Lucerne
Personne de contact de l'organisateur	Martin Grapentin, comité d'organisation, grapenma@gmail.com Elias Achermann, bureau des compétitions, wettkampfbuero@swimteam-lucerne.ch
Site web de l'organisateur	https://www.swimteam-lucerne.ch/
Billets / tarifs	16 CHF pour les adultes à partir de 16 ans, 10 CHF pour les moins de 16 ans
Restauration/boutiques	Restauration du Campus Sursee
Site de compétition	Sportarena Campus Sursee, Leidenbergstrasse 17, 6208 Oberkirch
Homologation	A
Bassin de compétition	10 couloirs de 25 m de long et 2,50 m de large, d'une profondeur minimale de 2,00 m et d'une température de l'eau comprise entre 26 et 27,2 °C
Bassin d'échauffement/de récupération	5 couloirs de 25 m de long et 2,50 m de large, d'une profondeur minimale de 1,50 m et d'une température de l'eau d'environ 26 °C
Système de chronométrage	Automatique, Quantum
Plaques de touche	Des deux côtés
Bloc de départ	Bloc de départ équipé d'une cale et d'une aide au départ par l'arrière
Traitement des données	SPLASH Meet Manager ; avec transfert de données Lenex
Calendrier, inscriptions et résultats	https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/swimrankings-swimstats/

4. CATÉGORIES D'ÂGE

Sont autorisés à participer les nageurs et nageuses titulaires d'une licence annuelle pour la discipline « natation » dans la catégorie d'âge correspondante.

- Filles et garçons âgés de 16 ans et moins.

L'âge déterminant est celui correspondant à l'année de naissance à la fin de la saison de compétition. (Pour la saison 2026/2027 : filles et garçons nés en 2011 et après). Tous les athlètes étrangers alignés dans une équipe doivent déjà posséder le statut de licence « Start Suisse » lors des qualifications.

5. ÉQUIPES QUALIFIÉES

Les équipes qualifiées, tant chez les filles que chez les garçons, seront publiées sur le [site Internet](#) de Swiss Aquatics à l'issue de la période de qualification.

6. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Adresse d'inscription	Swiss Aquatics, Administration Natation Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen swimming@swiss-aquatics.ch , +41 31 552 24 00
Date limite d'inscription	lundi 23 novembre 2026, 23 h 59
Inscriptions via Lenex	Envoyer le fichier Lenex intitulé « VMFN2026-abréviation du club » à swimming@swiss-aquatics.ch

Important : si un club compte deux équipes qualifiées ou plus, il doit créer un fichier Lenex distinct pour chaque équipe.
Lors de l'inscription en ligne, un club doit être indiqué pour chaque équipe.
Dans ce cas, il est également important de saisir le numéro d'équipe correct.

6.1 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Une fois la date limite d'inscription passée, une confirmation d'inscription sera envoyée aux chefs d'équipe. Les clubs doivent la vérifier et signaler immédiatement toute anomalie.

La liste de départ, la liste des inscrits ainsi que les résultats en direct sont disponibles en ligne sur Swimrankings dès la veille de la première compétition.

6.2 CORRECTIONS

Les corrections apportées aux inscriptions doivent être adressées immédiatement après réception de la confirmation d'inscription à swimming@swiss-aquatics.ch.

6.3 ATTRIBUTION DES COURSES

L'attribution des couloirs de départ s'effectue pour chaque épreuve conformément au règlement des compétitions de natation 3.1, art. 3.6 « Attribution des couloirs de départ » (section d, classement par temps). Les meilleurs temps figurant dans les classements font office de temps de référence (cours 25 m / période : finale du SVM de l'année précédente jusqu'à la date limite d'inscription).

6.4 CAS PARTICULIERS

Les demandes concernant le déroulement des compétitions (par exemple, horaires d'inscription, programme, etc.) doivent être adressées au délégué avant 19 h la veille.

Les demandes d'ordre organisationnel (par exemple, repas, installations, spectateurs, etc.) doivent être adressées directement à l'organisateur.

7. FRAIS D'INSCRIPTION, PÉNALITÉS, AMENDES

Les frais d'inscription s'élèvent à 200,00 CHF par équipe.

Si un club tenu de participer à une phase finale des Championnats suisses des clubs ne participe pas, le directeur sportif de la natation prononce une indemnité en faveur de l'organisateur ainsi qu'une amende appropriée.

Les dérogations invoquant des difficultés à mener à bien le programme ne sont pas possibles.

Le directeur sportif de la natation statue, dans des cas particuliers, sur les. Celles-ci doivent être adressées au directeur sportif de la natation au plus tard 30 jours avant la phase finale.

8. PROGRAMME (CALENDRIER, Y COMPRIS LES LIMITES)

8.2 RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

Jeudi 26 novembre 2026, 20 h 30, en ligne

Le lien vers la réunion des chefs d'équipe sera mis en ligne sur la [page d'accueil](#) des Finales SVM Jeunes.

Les clubs participants s'engagent à prendre part à la réunion des chefs d'équipe.

Vendredi 27 novembre 2026

à partir de 17 h	Échauffement dans le bassin de compétition
jusqu'à 19 h	Fin de l'échauffement

Samedi 28 novembre 2026

1re partie

à partir de 7 h 15	Échauffement dans le bassin de compétition	
8 h 15	Dernière possibilité pour signaler des changements de composition dans les épreuves n° 1 à 16	
8 h 30	Réunion des juges	
9 h 15	Fin de l'échauffement dans le bassin de compétition	
9 h 20	Défilé des juges et des équipes	
9 h 30	Début des épreuves, 1re partie	
N°	Épreuve	Sexe
1er/2e	200 m quatre nages	Garçons / Filles
3e/4e	400 m nage libre	Garçons / Filles
5e/6e	200 m dos	Garçons / Filles
7e/8e	100 m quatre nages	Garçons / Filles
Pause de 15 min.		
9e/10e	200 m papillon	Garçons / Filles
11e/12e	100 m brasse	Garçons / Filles
13e/14e	100 m nage libre	Garçons / Filles
15e/16e	400 m quatre nages	Garçons / Filles
vers 12 h 30	Fin de la 1re partie des compétitions	

Dimanche 19 juillet 2026
2e partie

13 h	Dernière possibilité pour signaler des changements de composition dans les épreuves n° 17 à 32	
13 h 45	Réunion des juges	
14 h 15	Fin de l'échauffement dans le bassin de compétition	
14 h 20	Entrée en scène des juges	
14 h 30	Début des épreuves, 2e partie	
N°	Épreuve	Sexe
17/18	200 m nage libre	Garçons / Filles
19/20	100 m dos	Garçons / Filles
21/22	200 m quatre nages	Garçons / Filles
23/24	100 m papillon	Garçons / Filles
Pause de 15 min.		
25e/26e	200 m brasse	Garçons / Filles
27	1 500 m nage libre	Garçons
28	800 m nage libre	Filles
29e/30e	100 m quatre nages	Garçons / Filles
31/32	50 m nage libre	Garçons / Filles
vers 17 h 15	Fin des épreuves, 2e partie	
vers 17 h 30	Remise des prix (avec toutes les équipes garçons et filles)	
vers 18 h	Fin	

9. REMISE DES PRIX ET CÉRÉMONIES DE REMISE DES MÉDAILLES

Titre	Conformément au règlement 3.18
Médailles	Conformément au règlement 3.18 Pour les nageurs classés de la 1re à la 3e place dans toutes les catégories : or, argent ou bronze
Trophées	Les équipes classées premières (garçons et filles) reçoivent un trophée.
Diplômes	Les équipes classées de la 1re à la 8e place reçoivent un diplôme.
Cérémonies de remise des prix	Tous les clubs sont tenus de participer à la cérémonie de remise des prix à la fin de la compétition. Il leur incombe de veiller à ce que leurs nageuses et nageurs se présentent à l'heure et dans une tenue appropriée (t-shirt, pantalon et chaussures) (conformément au règlement 3.1, art. 7.10).

10. FACTURE

Après le championnat, Swiss Aquatics envoie à chaque club participant une facture indiquant les montants à régler pour :

- les inscriptions et les inscriptions tardives ;
- les pénalités pour non-respect des temps limites et absence au départ ;
- tous autres montants éventuellement dus.

11. AUTRES DISPOSITIONS

11.1 ASSURANCE

L'assurance est à la charge de chaque participant. La SSCHV et l'organisateur du championnat n'offrent aucune couverture d'assurance en cas d'accident, de maladie, de vol ou de responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

11.2 OBLIGATIONS DES CLUBS

En s'inscrivant, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageurs se présentent à l'heure et dans la tenue appropriée à la cérémonie de remise des prix (conformément au règlement des compétitions de natation 3.1, art. 7.10) et à ce que tous les membres de l'équipe portent exclusivement des chaussures propres à semelles claires dans la piscine couverte.

11.3 PHOTOGRAPHES

La présence de photographes doit être préalablement autorisée par Swiss Aquatics via le délégué. Les demandes éventuelles doivent être envoyées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début des Championnats de Suisse.

11.4 MODIFICATIONS/REJETS

Nous attirons votre attention sur le fait que des modifications du programme et des conditions d'admission peuvent intervenir jusqu'au début de la manifestation. Par conséquent, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le responsable de la manifestation ne peuvent être tenus pour responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, à l'hébergement et à la restauration.

Swiss Aquatics, 17.08.2026

Rolf Ingold
Responsable des compétitions

Joël Jossi
Administration natation